



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Chiffres du commerce extérieur

Question écrite n° 15414

Texte de la question

M. Nicolas Forissier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les chiffres du commerce extérieur. Des informations parues dans la presse (*Le canard enchaîné* du 28 novembre 2018 notamment) laissent entendre que le déficit commercial de la France aurait été sous-évalué de 5 milliards d'euros pour l'année 2017. Cette information qui viendrait du département des statistiques et des études économiques des Douanes, serait, si elle était avérée, d'une extrême gravité, mettant en cause la fiabilité d'indicateurs économiques d'importance. Si elles étaient avérées, ces informations viendraient détériorer, encore davantage, la situation du commerce extérieur français qui se dégrade depuis de longues années et rendraient d'autant plus nécessaire et urgente une réforme globale de l'export qui est un investissement pour la croissance de demain. Le commerce extérieur est l'un des plus mauvais indicateur économique et la situation semble pire qu'annoncée jusqu'à présent. Il souhaite savoir si les services du ministère de l'économie et des finances sont en capacité d'indiquer de manière fiable quel est le déficit commercial de la France et quelles mesures sont prévues pour améliorer le déficit du commerce extérieur français.

Texte de la réponse

Les écarts mis en avant par l'article du canard enchaîné du 28 novembre 2018 entre nos statistiques et celles de l'ensemble de nos partenaires ne sont pas des erreurs ; ils sont liés à l'incertitude de mesures présentes dans toutes les statistiques. Ces asymétries sont constatées pour l'ensemble des pays et vont, pour la quasi-totalité des États-membres de l'Union européenne (UE), dans le sens d'une amélioration de la balance commerciale. Pour preuve, le total des exportations au sein de l'UE, qui devrait être égal au total des importations, est supérieur de 65 milliards à celui-ci. Comme l'indique d'ailleurs le Canard enchaîné, les statistiques françaises font état d'une asymétrie proportionnellement moins importante que celle des partenaires européens : 1,5 % des échanges contre 2 % en Allemagne, 2,5 % au Royaume-Uni et 6,4 % en Italie. Les données statistiques du commerce international sont produites en toute indépendance par la douane. La qualité de ses statistiques est reconnue par Eurostat comme faisant partie des meilleures statistiques européennes. On ne peut donc pas parler d'« estimation au doigt mouillé ». Cette asymétrie est un domaine technique de travail pour les statisticiens du commerce extérieur. Contrairement à ce qu'affirme le canard enchaîné, il n'est pas soumis à un arbitrage politique ministériel, conformément à l'indépendance professionnelle de la statistique publique. La France et d'autres pays mènent de nombreuses études pour comprendre et essayer de réduire ces asymétries. Par exemple, les statisticiens français et américains travaillent actuellement sur une analyse particulière relative aux asymétries France-USA. L'amélioration de nos performances à l'export est l'un des piliers de la politique de notre Gouvernement et traduit les premiers effets encourageants des mesures prises. Ces efforts se poursuivent, avec la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègement des cotisations sociales, la baisse des cotisations sociales salarié ainsi que la baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 % d'ici 2022, qui se traduiront par la poursuite de l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, notamment en Europe. Le Gouvernement est par ailleurs très engagé pour améliorer la productivité de l'économie française, point essentiel du succès de nos exportations. En parallèle de la politique de redressement économique menée

par le Gouvernement, la réforme du dispositif d'accompagnement à l'export est en bonne voie, sous la conduite du ministre de l'Europe et des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Business France travaille à des partenariats avec les régions et les chambres régionales de commerce et d'industrie, dont certains ont déjà été signés, qui vont permettre d'intégrer les réseaux et d'accompagner un nombre plus important d'entreprises. Le travail sur la structuration des filières industrielles et agricoles progresse aussi, conjointement avec les Ministères de l'économie et des finances et de l'agriculture et de l'alimentation. Le dispositif d'accompagnement sera plus particulièrement mobilisé pour permettre aux entreprises de bénéficier des opportunités ouvertes par les accords de commerce, notamment avec le Canada et le Japon.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15414

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2018](#), page 11957

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3583